**ASSOCIATION MAURITANIENNE POUR LA SANTE DE LA MERE ET DE L’ENFANT (AMSME)**

**DECLARATION**

A l’occasion de la journée mondiale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes et les 16 DAYS;

A cette occasion mondiale pour l’évaluation du niveau atteint par la femme dans le monde eu égard son accès à ses droits fondamentaux selon le principe de l’égalité par lequel la femme espère couronner ses combats intensifs pour la liberté et la dignité conformément aux mécanismes retenus par les Nations Unies et toutes les Conventions Internationales et qui ont demeuré plus ou moins lettres mortes particulièrement dans nombre de pays du tiers monde, où la femme continue de subir différentes sortes de violence et de ségrégation au nom des coutumes et traditions ce qui a fait qu’elle soit des pratiques admises par la société de manière à influencer l’efficacité des lois et leur force.

Concernant la situation en Mauritanie, l’AMSME constate, à l’instar des Associations et mouvements féminins locaux et malgré les efforts fournis par le Mouvement Féminin Mauritanien, considéré comme l’un des pays le plus actif des Mouvements Féminins dans la sous région qu’il atteint de degré de chevauchement en vue de plaider les justes causes.

Ce qui a été concrétisé clairement par la marche du 8 mars 2012 qui a connu la sortie des femmes par milliers brandissant des slogans qui prônent la liberté et la dignité et scandant leurs doléances demandant l’élimination de l’injustice et de l’oppression dont souffrent les femmes.

Malgré également, les conférences, les colloques et les campagnes de sensibilisation visant les différents acteurs politiques, sociaux et économiques, nous constatons malheureusement , que l’Etat n’a pas honoré ses engagements en s’abstenant de prendre au sérieux la plateformes revendicative du mouvement des femmes du 8 mars et qu’il n’a été enregistré, jusqu’à présent, aucun pas sérieux en ce sens.

Quant à nous, au niveau de l’AMSME, nous ne pouvons pas cacher notre désolation de la façon dont se déroulent les programmes et projets qui ont pour buts de faire participer la femme à la prise de décisions et la lutte contre la violence et la ségrégation pratiqués contre elle et cela malgré les promesses faites par l’Etat à plusieurs occasions dont la plus importante est la marche du 8 mars 2012.

Nous condamnons aussi la réponse timide aux cris des femmes violentées particulièrement dans la Moughataa de Guérrou dans la Willaya de l’Assaba. Là où les appels se sont succédés pour la protection des femmes de cette zone contre le cauchemar des abus sexuels, aussi dans le village de Dar El Barka dans la Willaya du Brakna et autres cris provenant de l’intérieur du pays et de la Capitale.

Et partant de cette situation, nous exhortons l’ensemble des acteurs politiques et sociaux, demandons aux Oulémas, aux hommes de loi, aux intellectuels et à toutes les forces de jouer pleinement leur rôle qui leurs incombe et invitons les médiats officiels de prendre au sérieux les problèmes des citoyens et leurs aspirations à une patrie jouissant de sécurité et de paix sociale tout comme nous rendons les Autorités Centrales et Régionales entièrement responsables pour qu’elles mettent un frein aux moyennes élevées que connait le phénomène de violence fondé sur le genre et particulièrement la violence sexuelle.

Association Mauritanienne pour la Santé de la Mère et de l’Enfant (AMSME) en date du 25/11/2012.

**La PRESIDENTE**

**ZEINABOU Taleb MOUSSA**

**Membre de la CNDH**